FRANCE FESTIVALS

Fédération des festivals
de musique et du spectacle vivant

Réunion Plénière

› **Reprise** (réunion du 14 avril avec le ministère de la Culture, propositions Sénat)

› **Centre National de la Musique - Fonds Festivals**

› **État généraux des festivals**

› **Enjeux et difficultés : échanges entre les participant.e.s**

Orientations sur la reprise des festivals

Calendrier des réunions importantes

› **14 avril :** Réunion Festivals avec le cabinet de la Ministre

› **15 avril :** Réunion sur la réouverture des secteurs fermés : Président et Ministres concerné.e.s

› **21 avril :** Réunion avec le cabinet de la ministre de la Culture au sujet de l'ouverture des ERP culturels

› **22 avril :** CTC national

À ne pas oublier :
Notre Assemblée générale le 5 mai !

Ministère de la Culture

› **Réflexion menée sur différents scénario de reprise**, en concertation avec les acteurs du secteur culturel - cinémas, musées, centres d'art, spectacle vivant, festivals, etc.

› **Objectif : construire un modèle résilient** = un modèle de reprise progressive de l'activité et de réouverture de tous les lieux.

› **Démarche interministérielle en cours** - avec l'ensemble des secteurs fermés - fondée sur deux éléments importants :

- Découpage en 3 phases de réouverture progressive, de 3 à 4 semaines chacune. Lorsqu'une phase est enclenchée, on se dirige irrévocablement vers la suivante.
- Détermination du moment où on enclenche le plan de reprise en fonction d'un panier d'indicateurs prédéfini.

Ministère de la Culture

> PAS DE DATE DE DÉMARRAGE

> PAS DE DISTINCTION SALLE /PLEIN AIR

Le panier d'indicateurs

› Détermination d'un panier d'indicateurs :

- Nombre de lits occupés en réanimation
- Avancement de la couverture vaccinale
- Sous-indicateurs de tendance de l'épidémie : épidémie en croissance, stable ou sur un plateau ?

› Discussion interministérielle en cours pour fixer ce panier (Élysée, Matignon, ministère de la Santé, etc.)

› Annonce de l'enclenchement de la reprise par le Président de la République, une fois les indicateurs et le protocole validés.

Les phases du plan de reprise

Le principe est de fixer des jauges strictement limitées qui se desserrent progressivement **toutes les 3 à 4 semaines** :

› **Phase 1** : Possible réouverture progressive des lieux culturels mi-mai, en fonction des indicateurs et du Président de la République. Jauges basses.

› **Phase 2** : Allègement des contraintes de jauge.

› **Phase 3** : Situation de jauge à 100%. Maintien de certains protocoles dont les gestes barrières. Pas nécessairement de distanciation

Si maintien d'un couvre-feu : le ministère de la Culture demandera a ce qu'il soit le plus tardif possible et la réactivation du système d'horodatage

Les catégories de festivals

3 catégories de festivals créées pour permettre une cohérence de l'application des règles, selon les spécificités de chacun, **uniquement en configuration assise** :

› Les festivals qui se déroulent dans des infrastructures en dur, ou dans des espaces où la jauge est prédéterminée (Ex : arènes)

› Les festivals qui ne se déroulent pas dans des infrastructures en dur et qui s'organisent selon des configurations éphémères, autrement dit lorsque la jauge n'est pas prédéterminée

› Les festivals qui se déroulent dans l'espace public (Ex : arts de la rue, festivals circulant sur la voie publique, etc.)

Festivals se déroulant dans des infrastructures en dur - Jauge prédéterminée

Les pourcentages de jauge seraient alignés sur ceux prévus pour les salles de spectacles et de cinéma :

› Phase 1 :
Jauge à 35%
Distanciation d'un siège sur 3
Gestion de groupes de 6 personnes

› Phase 2 :
Jauge à 65%
Distanciation d'un siège sur 2
Gestion de groupes de 10 personnes.

› Phase 3 :
Jauge pleine
Pas de distanciation. Respect des gestes barrières.

Festivals ne se déroulant pas dans des infrastructures en dur - Jauges non déterminées

Pour ces festivals, on ne raisonne pas en pourcentage de jauge mais en nombre de spectateurs :

› Phase 1 :
Jauge de 5000 personnes
Distanciation d'un siège sur 3
Gestion de groupes 6 personnes

› Phase 2 :
Jauge de 5000 personnes
Distanciation d'un siège sur 2
Gestion de groupes de 10 personnes

› Phase 3 :
Jauge pleine
Pas de distanciation. Respect des gestes barrières.

Festivals se déroulant dans l'espace public - Déambulatoires

Festivals pour lesquels les questions de jauge ne se pose pas du tout de la même manière puisque les gens ne seraient pas assis dans un endroit :

› Phase 1
Non autorisés

› Phases 2 et 3 :
Organisables mais avec des conditions de bonne gestion des déambulations, des protocoles et des conditions de nombre de personnes qui seraient fixées au cas par cas, localement, par les préfets. Volonté d'un système souple de gestion très locale.

› Assouplissement entre les phases 2 et 3.

Festivals en configuration debout

Les conditions de reprise des spectacles en configuration debout ne sont pas stabilisées à ce stade.

Le ministère de la Culture essaie de **faire en sorte que ça puisse être possible, au moins en phase 3**.

A ce stade, aucun retour n'a été donné.

Restauration / Buvette

Selon ce qui a été rapporté au ministère de la Culture, il pourrait y avoir des espaces de restauration possibles, puisque les terrasses en plein air seraient ouvertes également.

› Dès la Phase 1 :
Uniquement en plein air
Conditions très strictes de distanciation et de jauge
Obligation d'être en configuration assise

Le schéma général du plan de reprise présenté sera discuté **ce soir lors d'une réunion interministérielle avec le Président de la République.**

Autres sujets abordés

> Artistes étrangers
> Vaccination des équipes artistiques, techniques et administrative des festivals
> Mesures transversales
> Guides de réouverture
> Année blanche intermittents
> Décret son

Centre national de la musique
Fonds Festivals

États généraux des festivals
Acte II

Report des États généraux

› **Report de l'Acte II confirmé** : 22 juin 2021, à Bourges

› **Objectifs :**

- Dévoiler les orientations générales pour une politique à destination des festivals transmises par la ministre de la Culture
- Annoncer un dispositif d'observation pérenne des festivals
- Annoncer une date pour l'Acte 3 quand la nouvelle politiques des festivals sera annoncée

Enjeux et difficultés

Temps d’échange

Merci !